

## **CONCOURS PHOTO**

1 décembre 2024 - 31 janvier 2025

**THÈME** 

**FORMAT** 

« Géométri(qu)e » | Carré



www.photoclubgland.ch

PARTICIPATION EN LIGNE UNIQUEMENT

### Règlement du concours photo

#### **COMMENT PARTICIPER?**

Réaliser une photo au format carré sur le thème «Géométri(qu)e» et l'envoyer via le formulaire disponible sur le site internet www.photoclubgland.ch rubrique «Concours» au plus tard le 31 janvier 2025 à minuit.

#### QUELLES SONT LES CONDITIONS DE PARTICIPATION ?

Participation gratuite et ouverte à tous.

En participant au concours, vous autorisez le Photo Club Gland à diffuser votre photo lors de son exposition annuelle 2025 ainsi que sur ses réseaux sociaux.

#### QU'EST-CE QU'ON GAGNE ?

Des bons chez les commerçants de Gland participants.

Votre photo exposée du 14 au 23 mars 2025 dans le complexe de Grand-Champ.

TÉLÉCHARGER LE RÈGLEMENT DÉTAILLÉ SUR

www.photoclubgland.ch



## RÈGLEMENT DÉTAILLÉ DU CONCOURS DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION ANNUELLE DU PHOTO CLUB GLAND

#### 1. À qui s'adresse le concours

La participation au concours est gratuite, ouverte à tout le monde et sans restriction d'âge. Les membres du Photo Club de Gland ne sont pas autorisés à participer au concours.

#### 2. Comment participer

Envoyez votre unique photo en complétant le fomulaire de participation disponible sur le site Internet <a href="https://www.photoclubgland.ch">www.photoclubgland.ch</a> rubrique «Concours».

#### 3. Délai de participation

Le délai de participation est fixé au 31 janvier à minuit.

#### 4. Thème et format

Les participants doivent proposer une photo au format carré réalisée par leurs propres moyens et sans aide extérieure ni générateur d'intelligence artificielle (IA) tel que Midjourney, Dall-E, ChatGPT, etc.

#### 5. Photo comprenant une tierce personne

Si la photo présentée comporte une tierce personne, le document « <u>Autorisation d'utilisation de l'image</u> » (voir annexe) devra être transmis signé au Photo Club Gland lors de l'envoi de la photo. S'il s'agit d'une personne mineur, le document doit être signé par son représentant légal.

#### 6. Annonce des gagnants et remise des prix

L'annonce des gagnants et la remise des prix aura lieu le vendredi du vernissage de l'exposition. En cas d'absence, les gagnants seront contactés exclusivement par e-mail et devront venir récupérer leur lot pendant la durée de l'exposition. Aucun lot ne sera envoyé par courrier postal.

#### 7. Lots du concours

Les prix ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation. Ils ne seront ni échangés, ni convertibles en nature. Si le gagnant ne s'est pas manifesté au plus tard 15 jours après la fin de l'exposition, son lot sera remis en jeu.

#### 8. Utilisation de votre photo

En participant à ce concours, vous acceptez que le Photo Club Gland affiche votre photo lors de son exposition annuelle au Collège de Grand-Champ à Gland et/ou la publie sur ses réseaux sociaux Instagram <a href="www.instagram.com/photoclubgland">www.instagram.com/photoclubgland</a>. La photo sera créditée avec le prénom et le nom du photographe.

#### 9. Utilisation de vos données

Les données personnelles des participants seront uniquement utilisées par le Photo Club Gland dans le cadre du présent concours (réseaux sociaux), de l'exposition et de la newsletter. Elles ne seront en aucun cas partagées avec des tiers.

#### 10. Droits d'auteur

Les personnes participant au concours doivent être les auteurs des images soumises et déclarent, par leur participation, disposer de tous les droits de reproduction, diffusion et communication associés aux images transmises. Les images réalisées au moyen d'un générateur d'intelligence artificielle (IA) tel que Midjourney, Dall-E, ChatGPT, etc. sont formellement interdites.

#### 11. Conditions légales

Les participants s'engagent à respecter le droit en vigueur en Suisse, en particulier celui lié à la protection de la personnalité et au droit à l'image. Aucun droit de recours n'est autorisé dans le cadre du présent concours.

#### Annexes:

- Autorisation d'utilisation de l'image
- Flyer du concours
- Flyer exposition annuelle



## AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE DANS LE CADRE DU CONCOURS DU PHOTO CLUB GLAND

Je soussigne	
Nom:	Prénom :
Autorise le photographe	
Nom:	Prénom :
à utiliser une photographie me représentant dans le cadre du concours photo organisé par le Photo Club Gland à l'occasion de son exposition annuelle.	
Par la présente :	
j'autorise la participation au concours	
• j'autorise la diffusion sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook du photographe ainsi que du Photo Club Gland	
• j'autorise l'affichage lors de l'exposition annuelle du Photo Club Gland	
j'accorde cette autorisation à titre gracieux, sans limite de durée	
je n'autorise pas l'exploitation commerciale	
Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à une nouvelle autorisation.	
Je reconnais que les utilisations prévues ne peuvent porter atteinte à ma vie privée, et plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un préjudice.	
Ces dispositions sont portées à ma connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.	
Fait à :	le:
Signature	Signature
de la personne photographiée	du photographe



# MONO CHROME

Expo photo | Entrée libre 15 AU 23 MARS 2025 14h00 à 19h00 Fermé lundi et mardi

Vernissage 14 MARS - 19H00

Conférence gratuite 23 MARS - 17H00

Invitée d'honneur TANIA EMERY

SLAND GLAND

28ème EXP



# SITION

SALLE DES COLONNES
Complexe de Grand-Champ
Chemin de la Serine 1
1196 Gland







WWW.PHOTOCLUBGLAND.CH

Photo: Jessica Meylan